

Notice d'utilisation

Élément de rehausse Advantix



Modèle
4996.1

Année de fabrication (à partir de)
01/1999

viega

Table des matières

1	À propos de cette notice d'utilisation	3
	1.1 Groupes cible	3
	1.2 Identification des remarques	3
	1.3 Remarque à propos de cette version linguistique	4
2	Informations produit	5
	2.1 Normes et réglementations	5
	2.2 Utilisation conforme	5
	2.2.1 Domaines d'application	5
	2.2.2 Fluides	5
	2.3 Description du produit	6
	2.3.1 Vue d'ensemble	6
	2.4 Informations d'utilisation	7
	2.4.1 Étanchéité	7
	2.5 Accessoires nécessaires	8
3	Manipulation	9
	3.1 Informations pour le montage	9
	3.1.1 Remarques importantes	9
	3.1.2 Cotes de montage	9
	3.1.3 Outils et matériel	10
	3.2 Montage	10
	3.2.1 Monter l'élément de rehausse	10
	3.2.2 Réalisation de l'étanchéité du vidage	11
	3.2.3 Montage du support	13
	3.3 Traitement des déchets	14

1 À propos de cette notice d'utilisation

Ce document est soumis aux droits d'auteur. Vous trouverez des informations complémentaires sur viega.com/legal.

1.1 Groupes cible

Les informations de cette notice s'adressent aux groupes de personnes suivants :

- chauffagistes et installateurs sanitaires professionnels et/ou personnel qualifié et formé
- carreleurs

Les personnes qui ne disposent pas de la formation ou qualification indiquée ci-dessus ne sont pas habilitées au montage, à l'installation et, le cas échéant, à la maintenance de ce produit. Cette restriction ne s'applique pas aux éventuelles remarques concernant l'utilisation.

Le montage des produits Viega doit être effectué dans le respect des règles techniques généralement reconnues et des notices d'utilisation Viega.

1.2 Identification des remarques

Les textes d'avertissement et de remarque sont en retrait par rapport au reste du texte et identifiés de manière spécifique par des pictogrammes.



DANGER !

Avertit d'éventuelles blessures mortelles.



AVERTISSEMENT !

Avertit d'éventuelles blessures graves.



ATTENTION !

Avertit d'éventuelles blessures.



REMARQUE !

Avertit d'éventuels dommages matériels.



Remarques et conseils supplémentaires.

1.3 Remarque à propos de cette version linguistique

La présente notice d'utilisation contient des informations importantes sur le choix du produit ou du système, le montage et la mise en service ainsi que sur l'utilisation conforme et, si nécessaire, sur les mesures de maintenance. Ces informations sur les produits, leurs caractéristiques et techniques d'application sont basées sur les normes actuellement en vigueur en Europe (par ex. EN) et/ou en Allemagne (par ex. DIN/DVGW).

Certains passages du texte peuvent faire référence à des dispositions techniques en Europe/Allemagne. Ces prescriptions s'appliquent comme recommandations pour d'autres pays dans la mesure où il n'y existe pas d'exigences nationales correspondantes. Les lois, standards, dispositions, normes nationaux pertinents et autres dispositions techniques prévalent sur les directives allemandes/européennes spécifiées dans cette notice : les informations fournies ici ne sont pas obligatoires pour d'autres pays et zones mais elles devraient, comme indiqué plus haut, être considérées comme aide.

2 Informations produit

2.1 Normes et réglementations

Les normes et réglementations mentionnées ci-dessous sont valables pour l'Allemagne ou bien l'Europe. Vous trouverez les réglementations nationales sur le site web respectif du pays sous :

- en français : viega.be/normes
- en flamand : viega.be/normen

Réglementations du paragraphe : Fluides

Domaine de validité/remarque	Réglementation valable pour l'Allemagne
Eaux usées domestiques courantes	DIN 1986-3

2.2 Utilisation conforme

2.2.1 Domaines d'application

L'élément de rehausse est prévu pour le rehaussement et l'étanchéité conventionnelle d'un vidage Advantix au-dessus de couches de ciment.

2.2.2 Fluides

Le siphon et l'élément de rehausse sont prévus pour l'évacuation continue des eaux usées domestiques courantes, voir ↪ « *Réglementations du paragraphe : Fluides* » à la page 5.

- La température des eaux usées peut monter, brièvement, jusqu'à 95 °C. En fonctionnement continu, la température doit être nettement inférieure.
- La valeur pH doit être supérieure à 4 et inférieure à 10.

Le déversement d'eaux usées susceptibles d'endommager les matériaux des produits n'est pas permis.

2.3 Description du produit

2.3.1 Vue d'ensemble

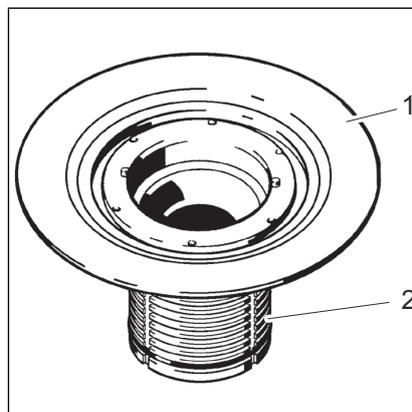


Fig. 1: Composants élément de rehausse modèle 4996.1

- 1 Élément de rehausse avec bride pour l'étanchéité conventionnelle
- 2 Élément de rehausse recoupable

2.4 Informations d'utilisation

2.4.1 Étanchéité

Étanchéités conventionnelles

La bride de l'élément de rehausse est prévue pour l'étanchéité conventionnelle. Afin de réaliser une étanchéité conventionnelle, vous aurez besoin d'une bavette d'étanchéité adaptée et d'une bague de serrage pour la fixation de la bavette ↪ *Chapitre 2.5 « Accessoires nécessaires » à la page 8.*

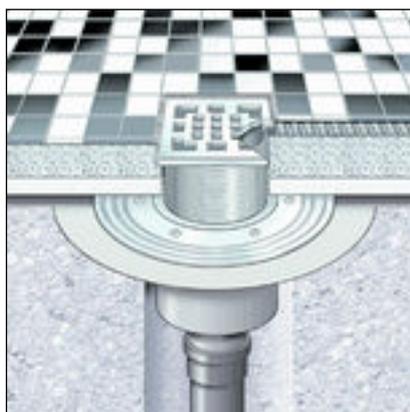


Fig. 2: Schéma d'une étanchéité conventionnelle



REMARQUE !

Non adaptée pour les douches de plain-pied

L'étanchéité conventionnelle n'est pas recommandée pour les douches de plain-pied étant donné que l'humidité peut s'infiltrer dans la chape et dans la couche isolante.

Dans le cas des douches de plain-pied, il convient d'utiliser l'étanchéité composite.

Principe

L'étanchéité conventionnelle s'effectue à l'aide de bavettes d'étanchéité en bitume ou en EPDM. Les bavettes d'étanchéité sont posées directement sur le béton brut ou sur l'isolation thermique. Cette méthode a notamment fait ses preuves pour l'étanchéité des balcons, terrasses, dalles et planchers de sous-sol. Par ailleurs, les bavettes d'étanchéité sont souvent posées comme deuxième couche d'étanchéité supplémentaire sous une étanchéité composite.

Pour le montage d'un vidage avec une étanchéité conventionnelle, les composants suivants sont nécessaires :

Pour le montage d'un élément de rehausse avec une étanchéité conventionnelle, les composants suivants sont nécessaires :

- Vidage
- Bague de serrage avec bavette d'étanchéité pour bandes d'étanchéité en EPDM et en bitume

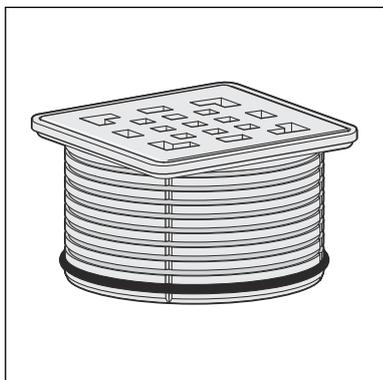
Informations relatives à la mise en œuvre

La bavette d'étanchéité est dotée d'un revêtement différent des deux côtés : EPDM/bitume

Placer la bavette d'étanchéité sur l'élément de rehausse et la fixer à l'aide de la bride. La couche de matériau de la bavette d'étanchéité qui sera orientée vers le haut dépend du type de la bavette d'étanchéité utilisée. Des informations à ce sujet sont disponibles dans la notice de montage de la bride d'étanchéité.

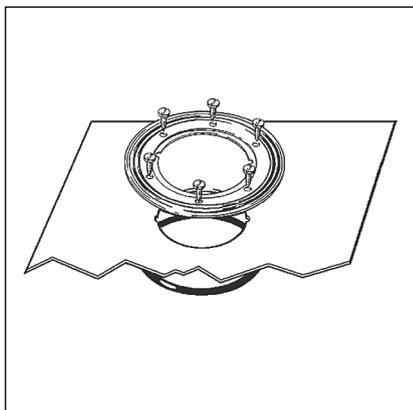
2.5 Accessoires nécessaires

Support



Les supports Advantix sont disponibles avec une multitude de tailles et de variantes. Vous pouvez aussi vous procurer seulement un support de grille Advantix puis commander séparément une grille design adaptée (voir catalogue).

Accessoires pour l'étanchéité conventionnelle



Si une étanchéité conventionnelle doit être réalisée, une bavette d'étanchéité adaptée et une bague de serrage sont requises.

Vous trouverez un set correspondant dans le catalogue (modèle 4998.3).

3 Manipulation

3.1 Informations pour le montage

3.1.1 Remarques importantes

Avant le montage :

- S'assurer que la hauteur de montage du vidage et de l'élément de rehausse correspond à la hauteur de la structure de plancher prévue.
- S'assurer qu'une couche de mortier est appliquée sur toute la surface sous le vidage.
- Mettre à disposition les accessoires requis le cas échéant ↪ *Chapitre 2.5 « Accessoires nécessaires » à la page 8.*

Pendant le montage :

- Observer les cotes de montage.
- Déterminer si un joint anti-retour est requis dans la zone d'emboîtement du support.

Après le montage :

- Une couche de mortier doit être appliquée sur toute la surface sous la bride.

3.1.2 Cotes de montage

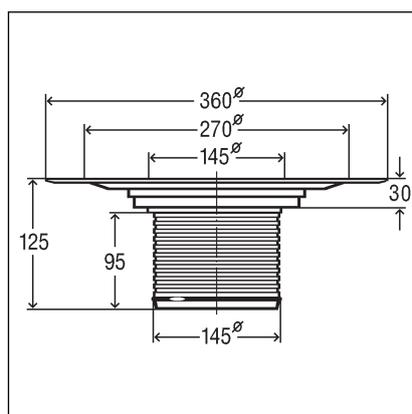


Fig. 3: Schéma coté pour modèle 4996.1

3.1.3 Outils et matériel

Matériel requis

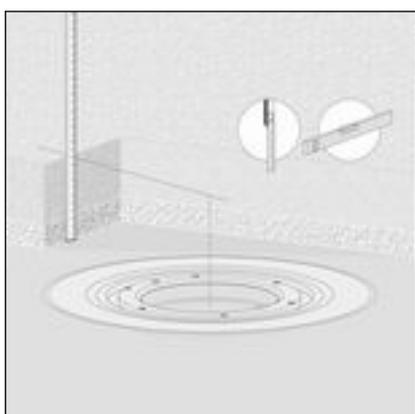
- Le cas échéant, bavette d'étanchéité, bague de serrage, vis adaptées
- Support avec grille

3.2 Montage

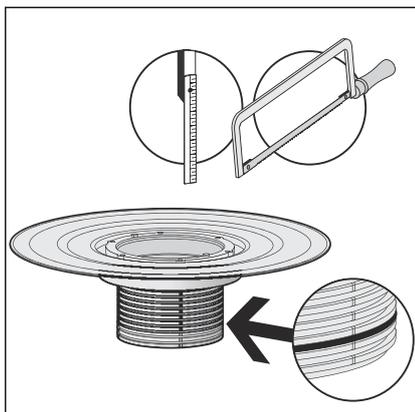
3.2.1 Monter l'élément de rehausse

Conditions

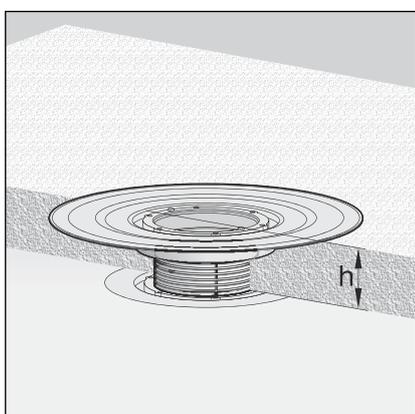
- Le vidage est monté conformément à la notice d'utilisation et une couche de calage est appliquée sur la surface du vidage.
- Retirer le bouchon de protection jaune du vidage.



- Déterminer la hauteur de la structure de plancher depuis le bord à l'intérieur du vidage jusqu'au bord supérieur du sol.



- Transposer la hauteur mesurée à l'élément de rehausse en partant du bord supérieur du cadre.
- Scier l'élément de rehausse à la hauteur tracée.
- Insérer le joint anti-retour.



- Intégrer l'élément de rehausse dans la chape ou le revêtement du sol.



REMARQUE !
Dommages sur le produit dus à un montage incorrect

Si des cavités se forment lors du calage de l'élément de rehausse, des défauts d'étanchéité peuvent survenir en cas de charge.

Informez les corps de métier consécutifs de la nécessité de réaliser un calage sur toute la surface sous la bride de l'élément de rehausse en veillant à éviter la formation de cavités.

3.2.2 Réalisation de l'étanchéité du vidage



REMARQUE !
Dommages sur le produit dus à un montage incorrect

Si des cavités se forment lors du calage de la bride, des défauts d'étanchéité peuvent survenir en cas de charge.

Contrôlez la réalisation dans les règles de l'art par les corps de métier consécutifs.



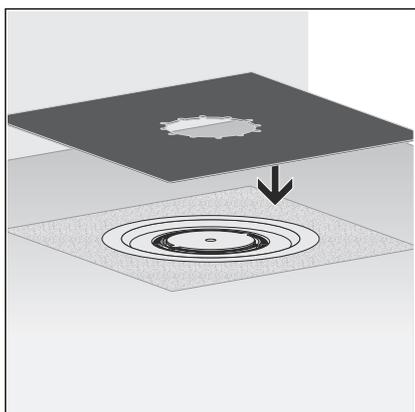
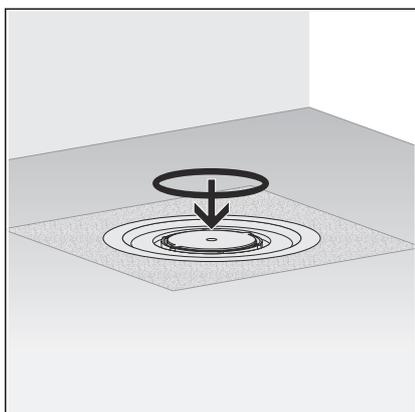
La chape et le carrelage du sol doit être posés avec une pente de 1 à 2 % en direction du vidage.

Étanchéité conventionnelle

Conditions :

- Une bavette d'étanchéité adaptée et une bague de serrage sont disponibles.
- La bride ne présente pas d'impuretés grossières.
- Le matériau de calage couvre toute la surface sous la bride et celle-ci est intacte.
- Si nécessaire, débarrasser la bride des impuretés grossières (par ex. dues à la chape).
- Mettre le joint en place.

Le joint doit être logé dans la rainure entre la bride et les trous pour vis.

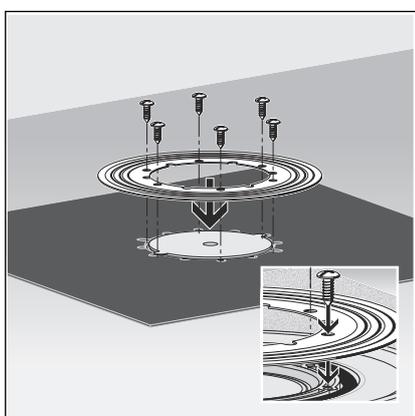


INFORMATION ! La bavette d'étanchéité Viega est dotée d'un revêtement différent des deux côtés. Un côté est revêtu de bitume et l'autre d'EPDM. Si l'étanchement se poursuit à l'aide de bandes d'étanchéité en bitume, la bavette d'étanchéité doit être utilisée avec le côté bitume vers le haut. Si des bandes d'étanchéité en EPDM sont utilisées, le côté EPDM doit être orienté vers le haut.

- Ajuster la bavette d'étanchéité sur l'élément de rehausse.
- Les trous pour vis doivent être visibles à travers les réservations.



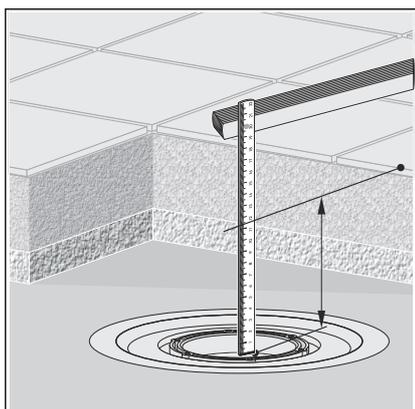
- Ajuster la bride d'étanchéité sur la bavette d'étanchéité de sorte que les trous pour vis soient visibles.



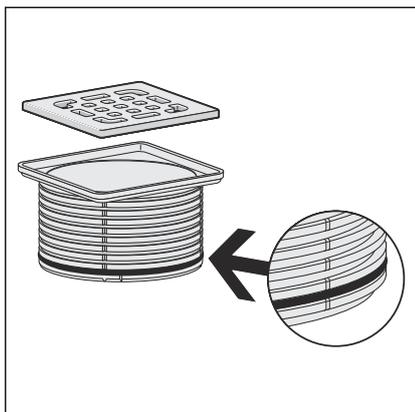
- Visser à fond la bride d'étanchéité sur l'élément de rehausse.
Les vis de fixation de la bague de serrage doivent uniquement être vissées dans les trous pour vis de l'élément de rehausse.
- ☐ Le vidage est étanche et les autres bavettes d'étanchéité peuvent être posées.

3.2.3 Montage du support

Pour terminer le montage du vidage, il faut, le cas échéant, encore monter le support avec la grille. À cet effet, procédez de la manière suivante :



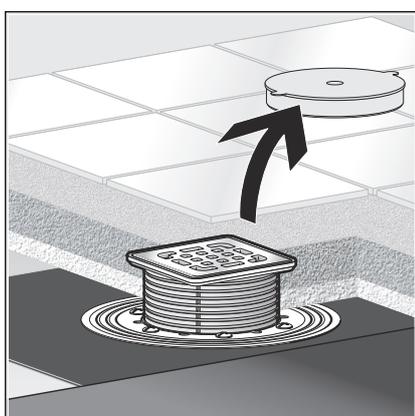
- Déterminer la hauteur de la structure de plancher depuis le bord à l'intérieur de l'élément de rehausse jusqu'au bord supérieur du carrelage.
- Transposer la hauteur mesurée au support en partant du bord supérieur du cadre.
- Scier le support à la hauteur tracée.



- Si nécessaire, insérer le joint anti-retour dans la rainure inférieure du support.

INFORMATION ! Le joint anti-retour doit être mis en place lorsque l'humidité ne doit pas pouvoir s'infiltrer dans le vidage depuis l'extérieur du support mais que de l'eau pourrait pénétrer dans le vidage par le bas. En règle générale, aucun joint anti-retour n'est monté afin que l'eau qui se présente au niveau du cadre (par ex. à travers un joint en silicone non étanche) puisse s'écouler. Dans les cas suivants, un joint anti-retour est monté :

- en cas de risque de reflux d'eau susceptible de pénétrer dans la chape.



- Retirer le bouchon de protection jaune.
- Mettre en place le support dans le vidage et l'aligner en fonction du carrelage.
- Intégrer le support dans la chape ou le revêtement du sol.

3.3 Traitement des déchets

Trier le produit et l'emballage selon les groupes de matériaux respectifs (par ex. papier, métaux, matières plastiques ou métaux non ferreux) et les mettre au rebut conformément à la législation nationale applicable.



Viega Belgium sprl

info@viega.be

viega.be

BEfr • 2022-08 • VPN170317

